

Conseil Plénier de l'UFR des lettres, sciences du langage et arts

Séance du 16.03.21

Relevé de décisions

Présents : Jean-Christophe BRANGER, Michèle CLEMENT, Emmanuel REIBEL, Sarah AL-MATARY, Yannick CHEVALIER, Dario MARCHIORI, Myrtille MERICAM-BOURDET, Michel BERT, Martin BARNIER, Muriel JOUBERT, Claudia PALAZZOLO, Stéphanie GIOANNI, Julie SERMON, Laurence HIDANI, Céline CHABOT-CANET, Isabelle BOEHM, Jacques MOREAU, Philippe WAHL, Catherine GARCIA.

Collège étudiant.es : Clemence FROGET, Damien BURLE

Membres invités : Véronique RIVIERE, Anna GHIMENTON, Marion ORLANDI.

Membres excusés : Claire DELAMARCHE, Julie NOIROT, Pascale BRILLET-DUBOIS, Marylène POSSAMAI.

Procurations :

Marylène POSSAMAI donne procuration à Michèle CLEMENT

Julie NOIROT donne procuration à Claudia PALAZZOLO

Jean-Christophe BRANGER donne procuration à Emmanuel REIBEL (première partie de séance).

1 ACCREDITATION : PRESENTATION DES FICHES DA 08 des Masters ASIE, SDL et Lettres : discussion puis vote.

- Présentation des fiches relatives aux Masters Arts de la Scène et Cinéma.

1 personne ne prend pas part au vote. Fiches adoptées à l'unanimité des votant.e.s

- Présentation des fiches DA 08 relatives aux Masters mention Sciences du Langage et FLE.

1 personne ne prend pas part au vote.

Adoptées à l'unanimité des votant.e.s

- Présentation des fiches DA 08 relatives aux Masters Mention Lettres et au Master Mention du Livre et de l'Édition.

1 personne ne prend pas part au vote.

Fiches adoptées à l'unanimité des votant.e.s

2 MODIFICATIONS DES MCC : DISCUSSION PUIS VOTE

En sus des modifications présentées aux membres de l'UFR, de nouvelles modifications tout à fait à la marge sont demandées par le département ASIE. Cela concerne deux TD faisant mention d'une présence sur site :

- Le 3DDSE016 Questions de mise en scène : oral + écrit
- Le 3DDSE036 Questions chorégraphiques : oral + écrit

Les modifications demandées seront communiquées à la DFVE pour vote en CFVU.

Une personne ne souhaite pas prendre part au vote.

Modifications adoptées à l'unanimité des votant.e.s

3 INTERVENTION DES ETUDIANT.E.S ELU.E.S

Clémence Froger intervient la première. Damien Burle prend ensuite la parole. Les lignes qui suivent reprennent synthétiquement les points les plus saillants de leurs interventions ainsi que de la discussion qui a suivi au sein du Conseil.

Les deux élu.e.s insistent en premier lieu sur le caractère très disparate de la reprise sur site. Les avis des étudiant.e.s avec qui ils ont pu entrer en contact soulignent le caractère très positif de retour sur les campus, en particulier pour les L1. La situation des étudiant.e.s est par ailleurs extrêmement compliquée (chose là aussi particulièrement soulignée). Cela du fait notamment de la perte des emplois (qui conduit certain.e.s d'entre elles/eux à vivre des situations très difficiles) ou encore parce que certain.e.s ont dû rendre leur appartement. Au cours de la discussion, chacun.e s'accorde à considérer que les variations notables d'effectifs par enseignements constatées sur site sont liées à un feuilleté de raisons qui peuvent parfois se cumuler : contexte global de grande incertitude, difficulté à rompre avec des habitudes associées au distanciel même si elles sont insatisfaisantes, nombre parfois faible d'enseignants mobilisés pour les cours en présence (voir plus loin), enseignements pratiques proposés (comme c'est le cas notamment pour ASIE et Musicologie), résidence à Lyon ou hors de Lyon, enchaînement possible avec un cours à distance etc.

Les étudiant.e.s soulignent aussi fortement un désir souvent manifesté de stabilité, dont elles/ils n'ont pas pu bénéficier depuis longtemps. Non seulement du fait de la Covid (l'instabilité de la situation sanitaire est évidemment hors de la portée des instances universitaires) mais aussi des changements trop nombreux dans la politique ministérielle : revirements, scénarii nouveaux annulant le précédent, informations contradictoires etc. Tout cela a beaucoup contribué à accentuer le trouble et la confusion chez les étudiant.e.s, et une forme d'indécision.

Un point particulier est fait sur le **tutorat**. Les étudiants regrettent beaucoup la lenteur avec laquelle ce dispositif, pourtant extrêmement utile à leurs yeux, a été mis en place. Les enseignant.e.s rappellent à cet égard qu'en effet, le dispositif initialement prévu pour l'inter-semestre a dû faire l'objet d'un nombre important d'étapes nécessaires à sa mise en route (retour des services centraux sur les effectifs possibles, identification des référents dans les départements ainsi que des tuteurs, signature des contrats avec

problèmes parfois d'ordre administratif bloquant la possibilité de rémunérer la tutrice ou le tuteur, ...). Toutes choses à la fois nécessaires mais aussi trop longues, qui ont conduit à une mise en place véritable du tutorat qu'en milieu du second semestre. Avec des conséquences néfastes : par ex., certain.e.s étudiant.e.s précédemment inscrit.e.s ont décroché et ne répondent plus aux sollicitations des étudiant.e.s tuteurs/trices.

Pour la rentrée prochaine, les étudiant.e.s élu.e.s préconisent la mise en place de tutorats ou semaine d'intégration afin de faciliter l'arrivée des étudiant.es et permettre aux promotions de prendre corps. Il faudrait en outre impérativement que des budgets du Ministère soient débloqués l'année prochaine pour ce dispositif afin de permettre un accompagnement optimal et spécifique de nos actuel.l.es L1 qui passeront en L2.

La discussion et les témoignages d'étudiant.e.s insistent enfin nettement sur le caractère irremplaçable de l'acte d'enseignement *en présence*. Étudiant.e.s et enseignant.e.s du Conseil soulignent l'importance que revêt le retour des enseignant.e.s sur le site, en respectant bien entendu le cadre des mesures sanitaires préconisées par le gouvernement. Les étudiant.e.s insistent sur le caractère incitatif que revêt l'implication des enseignant.e.s qui reviennent sur site. Plus celles/ceux-ci seront nombreux, plus les étudiant.e.s (du moins celles/ceux qui le peuvent) auront envie de reprendre. Et inversement, les départements dans lesquels les enseignant.e.s sont peu nombreux à reprendre conduisent les étudiant.e.s à être plus frileux/ses et à se démobiliser pour reprendre en présence. Sur ce point, le directeur de l'UFR indique au Conseil qu'il adressera rapidement un message à ses collègues de LESLA les invitant à s'impliquer fortement dans la reprise des cours sur site. Il est en effet convaincu que cette implication possède un effet d'entraînement sur les étudiant.e.s. En outre, une reprise majoritaire des enseignant.e.s dans un département permet d'éviter les discontinuités dans les emplois du temps des étudiant.e.s, discontinuités qui tendent souvent à les démobiliser comme le soulignent leurs élu.e.s.

Mention spéciale pour le Service de Santé Universitaire (SSU) qui vient en appui des étudiant.e.s sur les champs qui lui sont propres.

Le Directeur de l'UFR LESLA

Denis VIGIER

